En secondes noces

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **44 (1906)**

Heft 24

PDF erstellt am: **29.03.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-203453

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Qu'il pleuve, qu'il neige, qu'il fasse grand soleil, on peut rester dehors, toute la rue est couverte d'un grand vitrage. Il paraît qu'ils veulent faire quelque chose comme ça à Lausanne, entre la rue de Bourg et Derrière-Bourg. On a profité de manger des macaronis ; là-bas, ils sont bien meilleurs qu'à la maison.

Quant à l'exposition, il est bien difficile d'en parler. D'abord, elle n'est pas complètement installée ; et puis, il y a trop de choses, comme dans toutes les expositions. On ne peut quand même jamais tout voir.

On a voulu surtout visiter la Suisse. Ma foi, il faut la chercher un peu partout. Au pavillon suisse, il n'y a rien que des bureaux et des chambres de réception... C'est très coquet, mais c'est trop peu.

Le canton de Vaud est dans une grande galerie où il y a aussi deux immenses trains des C. F. F. et du Gothard, et puis le Lœtschberg et la Faucille.

Ah ! nos amis les Genevois n'y ont pas manqué, d'exposer leur Faucille. Il y a là une carte où on dirait que Genève est au milieu du monde, tout comme Pompaples. Paris, Londres, Berlin, Rome, St-Pétersbourg, Milan, Berne, Lausanne ne sont plus rien ; il n'y a que Genève. Et puis, pas moyen de se déplacer sans passer par la Faucille. Elle mène à tout.

L'exposition de la collectivité vaudoise est très bien arrangée, on a du plaisir à s'y promener, mais quand même il y a pas tout. Des photographies, des cartes de géographie, des tableaux graphiques, comme le baromètre dans les journaux mais en plus grand, nos écoles, nos chemins de fer, nos hôpitaux, etc. Sans doute, on voit à tout cela que nous sommes bien montés, qu'on n'a pas tant à envier aux autres et que notre pays est beau, mais ce n'est pas suffisant à présent que le Simplon est percé et qu'on est sur la grande route du monde.

Un de nos collègues, qui n'a pas froid aux yeux, disait, après le dîner, un bon dîner ou on avait bu du bon vin :

« C'est pas ainsi qu'il fallait faire. On devait donner un bon coup de caisse. C'est le moment ou jamais. Il fallait construire un palais pour la Suisse, comme la France a fait. On y aurait vu chaque canton représenté avec ses curiosités naturelles, ses industries, ses institutions officielles : Neuchâtel avec les montres, Fribourg avec les pailles et les fromages, St-Gall avec les dentelles, Zurich avec les soieries, Berne avec ses ours sculptés. Unterwald avec Nicolas de Flue, etc. Et puis, devant chaque canton, une jolie Suissesse en costume, qui aurait fait le boniment.

» Et pour le canton de Vaud, on aurait reproduit en petit le lac Léman, avec ses rivages merveilleux, tous ses hôtels, tout son mouvement ; et puis nos Alpes, notre Jura. On aurait aussi reproduit le Festival et la Fête des Vignerons ; une bonne boîte à musique de Ste-Croix, placée derrière la toile, en aurait joué les airs les plus populaires. On aurait vu circuler nos bateaux et tous nos chemins de fer, le Glion-Naye, le Pélerin, le Vevey-Chamby, le M.-O.-B., le Bex-Gryon-Villars, le Lausanne-Ouchy, le Lausanne-Signal, le Lausanne-Echallens, le Lausanne-Moudon, le Bière-Apples-Morges, le Rolle-Gimel, le Nyon-Crassier, le Pont-Brassus, l'Yverdon-Ste-Croix, le Gland-Begnins, tous les trains, etc., etc. En voiture, mesdames et messieurs, pour le tour du canton de Vaud !

Voici, messieurs, l'explication
De la carte de not' canton,
Cela ne coûte qu'un shelling
Qui n'entre pas est un gredin !
Tra, deri, deri, dera,
Tra la la, tra la la...

» Le soir, tous ces hôtels, tous ces quais, tous ces chemins de fer auraient été éclairés ; on aurait fait des feux de joie sur les montagnes, enfin quoi, tout le fourbi !

» Un peu plus loin, on représentait le canton de Vaud en hiver. Avec un sablier caché dans des nuages en carton on faisait tomber de la farine. Alors on aurait vu les courses de luges, les skis, le patinage, aux Avants, en Caux, à Villars, à Ste-Croix. Tout ça traçait, filait, glissait... Voilà comment il fallait représenter le canton de Vaud !

» Alors, tous les visiteurs de l'exposition se seraient écriés : « C'est épatant ! Quel pays ! Quel peuple ! Y faut aller voir ça ! » Et toute l'Europe serait venue en Suisse.

« A présent, ai-je raison, oui ou non ?...»

— ... Ma foi... Il y a du vrai... Bien sûr qu'avec tout ce tra la la...

Et voilà comment un de nos députés, enchanté, nous parlait de sa course, au retour. J. M.

En secondes noces. — Une jeune veuve vient d'épouser le frère de son premier mari. Ce dernier, homme de beaucoup de goût, avait meublé son appartement de merveilleux objets d'art.

Une dame, en visite complimente, devant son second mari, la maîtresse de maison de l'élégance et de la richesse de son salon.

— Ah ! oui, fait celle-ci, mon pauvre beau-frère avait beaucoup de goût.

On demande des actionnaires. — Le directeur d'un jardin zoologique, fondé par une société d'actionnaires, fait les honneurs de l'établissement à un visiteur de marque.

Celui-ci observe que les animaux sont encore peu nombreux.

— Monsieur, répond le directeur, nos ressources ne sont pas grandes ; nous sommes à nos débuts, mais plus nous aurons d'actionnaires, plus nous aurons de bêtes,

---

Petites annales de juin.

Inscrit en tête du registre des baptêmes de Corsier par le pasteur François-Louis Allamand et communiqué au *Conteur* par M. Alfred Millioud, archiviste :

« Le vendredi 15 de juin 1764, sur les 9 à 10 heures du soir, il y a eu un grand orage de tonnerres, de grêle et de pluyes. La grêle a fait peu de mal, mais il s'est fait une chute d'eau si considérable sur une partie de cette paroisse, particulierement sur Corseaux et les vignes qui lui appartiennent, qu'elles en ont souffert un très grand dommage, les terres ayant été entraînées au bas des vignes, dans les chemins et jusques au lac ; quelques murailles ont été renversées et le grand chemin du Plan rempli à une hauteur considérable de terres ravinées. Il s'est fait de profondes rayes dans les vignes ; et quantité de souches ont été, les unes déracinées, le roc demeurant à nu, les autres ensablées. Il y a tel endroit où le mal semble irréparable, faute de terres à y reporter. On estime la perte à plus de *200 mille florins*. La vigne de la Cure a extrêmement souffert et ne peut être rétablie qu'à grands frais et en plusieurs années. Ceux qui ont craint une nouvelle inondation ont renvoyé à toucher à rien ; tout au plus ils se sont contentés d'amonceler les terres éboulées dans les chemins et de les amonceler le long de leurs possessions.

» Ils s'en sont mieux trouvés que les autres qui ont voulu se hâter de reporter les terres dans les vignes et de relever leurs murs. Car le dimanche 24, sur les 11 heures avant midi, une nouvelle grêle est tombée qui a fait plus de mal à la paroisse que la première, mais surtout de nouvelles chutes d'eaux ont emmené les terres reportées et renversé les murs rétablis, au moins en partie. On porte maintenant l'estimation du dommage jusques à *100 milles livres*. Je crois pourtant qu'il y a de l'exagération. « L'Eternel l'avait donné, l'Eternel l'a ôté, le nom de l'Eternel soit béni ! » C'est le texte sur lequel j'ai prêché ledit jour du dimanche 24.

» Le jeudi 28 du même mois, même année, il est tombé ici une grêle de telle grosseur que les anciens assurent n'en avoir jamais vu de pareille. Il y en a eu, me dit-on, des grains aussi gros que des œufs médiocres. Je ne les ai pas vus, mais ayant mesuré un de ceux qu'on m'a apportés et qui s'était déjà diminué en fondant entre les mains, son diamètre s'est trouvé de *1 pouce et 4 lignes de Roi.* »

La victime à Satan.

L'ei a dza dé stosse quauquê z'annaïés, lei avaï tot proutso dé tzï no on gaillâ, bon taupï, qu'appelâvé « Pruneau », qu'iré tot fô po ein racontâ. L'est lî qu'avai terî on renâ contro onna sapalla pé la quia avoué dé retrîté et de la foocé qué tracivé l'iré saillâ dè sa pé. On iadzé qué plliantavé dâi truffés, tant que travaillivé fô ye perd sa montré. Quand lé z'a arratchâ, à l'aôton, l'a retrovâ son péclo que martzivé onco. On iazo assebin que s'étai accroupi po fére oquié (à respé) aô bô d'on riô ne vaï te pas qu'ein pregnien on pou d'herba avoué la man y attrappé onna laîvra pé lé z'orolhiés la fout dein lou rio et ye tiâ onna balla traita avoué.

Noutron Pruneau quand l'a z'u prâo diverti clliaô dé tzî no, a étâ appela po allâ ein divertî dein on aotré eindraî iô on ne lâi va qu'ein renasquient : l'est tzî lou bon Dieu, aô bin tsî lou diablo.

Coumin n'allavé pas soveint aô sermon lou menistré sé peinsa : « Té, mon ami Pruneau t'è bon po té féré grelli » et llie préparé son sermon ein conséquence.

Parmi lé porteu l'ei avai on grand diabllio dé cherpantier qu'iré fabrequâ avoué onna détroz et qu'on appelâvé « Satan » po cein qu'étai rudo pouet. L'ei avai oncoon autro qu'avai po sobriquet « Esope », mâ coumein cein lou fâtzivé po cein qu'îre on bocon bossu, on lai desaî « Veillon » l'iré bin sû on nevaô dau colonet.

Adon, ne vai-te pas que noutron menistre preind son texte, ne sé dza pllieca dein quien Evangile mâ l'a de, et l'è la vreta parce que l'ei oïu :

« *Veillons et prions, car Satan est là qui nous guette.* »

— Diabe mé bourlâ se n'est pas la vretâ, qu'a de Canet qu'iré à côté daô gard'abit ein sapin.

Iena A Veri-d'ique.

Il est nommé ! — Le Conseil d'administration du Théâtre a désigné le successeur de monsieur Darcourt. Il s'appelle M. Bonarel. C'est un nom de théâtre sous lequel en découvrira facilement un nom bien connu chez nous. Car notre nouveau directeur est Vaudois. Artiste de beaucoup de talent, M. Bonarel a joué sur de nombreuses scènes, Gymnase de Liège, Parc de Bruxelltes, Variétés de Marseille, Célestins de Lyon, Casino de Nice, Théâtre Antoine, etc.

M. Bonarel venait d'être nommé administrateur de la comédie au Casino de Vichy, où il joue chaque été, depuis douze ans, lorsque le Théâtre de Lausanne l'a appelé à sa direction.

Tout fait donc espérer que, sous la direction Bonarel, nos saisons de comédie se maintiendront au niveau artistique où le regretté Darcourt les avait placées, et qu'ensuite des améliorations exigées par le cahier des charges la saison prochaine marquera encore un progrès sur ses devancières.

Si vous voulez avoir un cœur sain
un *estomac solide* et des *nerfs tranquilles*, et les conserver tels, buvez du café de malt Kathreiner.

Rédaction : Julien Monnet et Victor Favrat

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.
Ami Fatio, successeur.